

Règlement des compétitions Jeunes 2025-2026

1. Inscriptions aux tournois

a) Liste des tournois jeunes

Il existe actuellement plusieurs types de compétitions :

- **Grand Prix Jeune (GPJ)** : Organisés par le Comité départemental 13. Ouvert à tous les jeunes quel que soit leur niveau.
- **Circuit Régional Jeune Open (CRJO)** : 5 à 6 étapes suivant les années et organisées par les clubs de la région sous gestion de la ligue SudBad. Elles sont réservées aux joueurs sélectionnés par les entraîneurs du club. Elles se déroulent sur 2 jours, avec les tableaux Simples et Doubles.
- **Circuit Régional Jeune Elite (CRJE ou Top Elite)** : 3 à 4 étapes chaque année, compétition organisée et sur sélection de la Ligue SudBad.
- **Brassage d'accession aux Circuits Elite Jeune (BAC)** : 1 à 2 étapes chaque année, c'est une compétition destinée à gagner sa place au circuit national (CEJ). Elles sont réservées aux joueurs sélectionnés par les entraîneurs du club.
- **Circuit Elite Jeune (CEJ)** : 5 à 6 étapes chaque année, elles constituent le dernier échelon de compétition. A la fin des étapes, un classement par catégorie est diffusé par la FFBaD qui sert de référence pour les sélections aux phases finales des Championnats de France Jeunes.
- **Championnat Régional Jeune (CHRJ)** : Organisé chaque année par la ligue SudBad. Cette compétition détermine les champions régionaux de chaque catégorie et leurs donne une place pour les étapes qualificatives des CDF.
- **Championnat de France (CDF)** : Depuis la saison 2023-2024, les CDF se déroulent en **2 parties** : Phases qualificatives et Phases finales. Les explications du fonctionnement sont décrites ici : <https://francejeunes.ffbad.org/fr/presentation>
- **Tournois internationaux jeunes** (Circuit Europe U15/U17/U19) : organisés par Badminton Europe. Ce circuit représente jusqu'à trente tournois par saison avec un classement Européen qui sert notamment comme critère d'éligibilité à l'accession aux pôles France.
- **Tournois privés** : Organisés majoritairement par un club, il est destiné le plus souvent à tous les jeunes quel que soit leur niveau.

b) Règlement inscriptions

Les inscriptions aux tournois peuvent se faire de plusieurs façons :

- Inscription auprès du club, sur le panneau à l'entrée du gymnase Louison Bobet. La date limite d'inscription est renseignée sur la feuille d'inscription. Après cette date, les inscriptions sont closes.
- Inscription via badnet ou badiste, sous réserve de la validation de l'entraîneur pour les compétitions listées en **1) a)**.

Les frais d'inscriptions aux « tournois jeunes » listés au **1) a)** sont pris en charge par le club avec les quotas suivants :

- 10 tournois maximum pris en charge dans l'année pour un compétiteur incluant les CDF.
- 13 tournois maximum pris en charge dans l'année pour un compétiteur national, incluant les étapes nationales clé et les CDF.
- 3 tournois internationaux maximum pris en charge dans l'année pour un compétiteur inscrit sur liste ministérielle des sportifs de haut niveau (statut « espoir »).

Pour les joueurs ayant dépassé le quota ou ne respectant pas la décision de l'entraîneur, **les frais d'inscriptions seront à leur charge** :

- Un chèque ou un versement du montant de l'inscription devra fait au club pour une inscription via badiste (attention au respect des dates limites).
- Un paiement selon les conditions établies par le club organisateur sera effectué pour une inscription via badnet.

Les tournois privés ne sont pas pris en charge par le club.

La prise en charge est limitée à 50 € par tournoi **en dehors des CDF intégralement pris en charge et des tournois internationaux (voir ci-dessous)**. En cas de dépassement, la différence sera à régler au club par le joueur.

Pour les tournois internationaux des joueurs respectant les critères d'éligibilité mentionné dans les « quotas », le montant maximum remboursé par le club sur l'inscription est fixé à 75 €.

2. Déplacements en compétition

a) Déplacement organisé par le club

Lors d'un déplacement en compétition, **c'est le moyen de transport à privilégier** pour se déplacer. La réservation du minibus peut être faite par un membre de la commission jeune ou un parent accompagnateur auprès du responsable minibus ou de la secrétaire.

La prise en charge des frais du minibus (Autoroute, diesel) est faite intégralement par le club sur avance de la personne en charge de conduire le minibus. Une feuille de remboursement sera émise afin de se faire rembourser les frais engagés. Lors du retour du minibus au club, veillez à ce que le plein soit fait et le minibus propre.

b) Déplacement organisé par la ligue SudBad ou la FFBaD

Sur certaines compétitions la ligue SudBad ou bien la FFBaD peuvent organiser des déplacements. Le joueur sélectionné doit participer à ce déplacement afin de pouvoir prétendre au remboursement des frais (dans la limite de son enveloppe de remboursement annuelle). S'il décide de se rendre par ses propres moyens à la compétition, le remboursement du club sera effectué du montant qu'il aurait été facturé par la ligue SudBad ou la Fédération.

c) Déplacement à titre personnel

Le remboursement du déplacement à titre personnel n'est pas pris en charge par le club, à l'exception de* :

- Etape nationale (BAC ou CEJ) où la ligue SudBad n'organise pas de déplacement.
- Le nombre de participants à une compétition de niveau régional au minimum est insuffisant pour un déplacement en minibus (< 3) ou bien trop élevé (>8). Dans ce second cas, le co-voiturage **est le prérequis** afin de pouvoir accéder au remboursement des frais.

La feuille de remboursement **doit être émise** afin de pouvoir prétendre au remboursement des frais engagés.

3. Prise en charge financière par le club

a) Les enveloppes de remboursements

Afin d'aider financièrement au mieux les familles de joueurs qui progressent à un niveau régional ou supérieur, le club a mis en place un système « d'enveloppe de remboursement » par saison sportive. Ces enveloppes ne sont en aucun cas un « dû ». La commission jeune ou le comité directeur se gardent le droit de revoir les critères d'attribution, le montant, ou toute autre modification sans délai.

b) Critères d'obtentions

Pour cette saison sportive, trois enveloppes sont en place :

- Enveloppe nommée « Compétiteur de niveau régional » (CNR).
- Enveloppe nommée « Compétiteur de niveau national » (CNN).
- Enveloppe nommée « Compétiteur Championnat de France » (CCDF).

Le premier critère commun est la participation active **des joueurs et de leurs parents** à la vie du club.

Pour les parents : Être membre de la commission jeune et aider les autres bénévoles dans les tâches qui lui incombent => aide à l'organisation des événements, des tournois à domicile (buvette, table de marque, etc..). Participer aux déplacements et aux co-voiturages dans la mesure du possible.

Pour les joueurs : Être joueur au club de l'AUCB, c'est représenter le club et ses valeurs sur les différentes compétitions. Il est attendu un comportement irréprochable sur et en dehors des terrains. Au début et à la fin des séances d'entraînement, il vous est demandé d'aider les entraîneurs à mettre en place et ranger le matériel que vous venez d'utiliser. Le gymnase est un lieu utilisé par d'autres personnes que vous, merci de le laisser propre.

Critère de l'enveloppe CNR

- Être inscrit en tant que compétiteur avec 3 entraînements par semaine.
- Avoir été sélectionné et participer à au moins un CRJE, un stage régional organisé par la Ligue SudBad, ou les CHRJ.

Critère de l'enveloppe CNN

- Être inscrit en tant que compétiteur au club : avec 3 entraînements par semaine ou intégré en pôle espoir. Dans ce dernier cas, le joueur doit être inscrit en tant que joueur compétiteur avec le tarif d'un entraînement par semaine.
- Être joueur au club depuis plus d'une saison.
- Être référencé comme joueur avenir identifié par la FFBaD après avoir passé avec succès le DAN (Dispositif Avenir National) et intégré au SAN (Suivi Avenir National) ou faire partie de la liste ministérielle des sportifs de Haut Niveau.

Critère de l'enveloppe CCDF

- Être inscrit en tant que compétiteur avec 3 entraînements par semaine.
- Être sélectionné aux phases qualificatives et/ou finales des Championnats de France Jeunes.

c) Montant des enveloppes

Le montant des enveloppes pour la saison 2024-2025 est fixé à :

Enveloppe	Montant
Compétiteur de niveau régional - CNR	520 €
Compétiteur de niveau national - CNN	1000 €
Compétiteur Championnat de France - CCDF	1050 €*

** A répartir entre équitablement entre tous les joueurs*

d) Circuit Elite Jeune et Tournois internationaux

Les frais d'inscriptions sont réglés par le club sous les conditions mentionnées en 1) b).

I. Circuit Elite Jeune – CEJ

La prise en charge des tournois internationaux est **uniquement destinée aux joueur avènements identifiés** par la FFBaD après avoir passé avec succès le DAN et intégré au SAN ainsi qu'**aux joueurs inscrits sur liste ministérielle des sportifs de haut niveau** (statut « espoir »).

Le parcours fédéral est de 3 CEJ pour les Minimes/Cadet et de 6 CEJ pour les Benjamin pour la saison 2024-2025. Une prise en charge du club à hauteur du forfait jour en vigueur de la Ligue par jour de déplacement et de compétition (65 € pour la saison 2024-25).

La feuille de remboursement **doit être émise** afin de pouvoir prétendre au remboursement des frais engagés.

II. Tournois internationaux

La prise en charge des tournois internationaux est **uniquement destinée aux joueurs inscrits sur liste ministérielle des sportifs de haut niveau** (statut « espoir »).

Concernant la prise en charge, dans la limite de **3 tournois par an** :

- Si **convocation Ligue/pôle espoir**, une prise en charge du club à hauteur du forfait jour en vigueur de la Ligue par jour de déplacement et de compétition (65 € pour la saison 2024-25).
- Tournoi sans déplacement Ligue mais dans le parcours du BEC (Badminton Europe) : Défraiement de l'hébergement à hauteur du forfait jour joueur/accompagnateur de 30€ par jour d'hébergement (soit 60€).

e) Récapitulatif des prises en charge

Le tableau ci-dessous résume les différentes modalités de prise en charge en fonction des compétitions.

Type de compétition	Prise en charge inscription	Volants fournis	Remboursement Hébergement	Remboursement /Prise en charge du Déplacement	Décision entraîneur (conditionne la prise en charge par le club)
GPJ	Oui	Non	N/A	N	Non nécessaire
CRJO Circuit Régional Jeune Open	Oui	Oui	Limite 30€ / Jour / joueur	Oui ¹	Oui
CRJ Elite Circuit Régional Jeune Elite	Oui	Oui	Limite 30€ / Jour / joueur	Oui ¹	Oui + Sélection Ligue
BAC Brassage accession CEJ	Oui	Oui	Limite 30€ / Jour / joueur	Oui ²	Oui
CEJ Circuit Elite Jeune	Oui	Oui	Voir Section 3.d.I	Voir Section 3.d.I	Oui + Sélection FFBaD
Tournois Internationaux (U15/U17/U19)	Oui	Oui	Voir Section 3.d.II	Voir Section 3.d.II	Oui

Le remboursement de l'hébergement sur les compétitions régionales est fixé à 30€ maximum par nuitée. Un supplément de 30 € peut être ajouté par nuitée dans le cas où un (ou plusieurs) accompagnateur nécessaire est le parent d'un(e) joueu(r)(se). La décision d'un parent accompagnateur sera à l'appréciation de l'entraîneur.

¹ Rappel : lorsqu'un déplacement en minibus est organisé, le joueur / la joueuse sélectionné sur la compétition doit obligatoirement faire le trajet avec ce mode de transport. Cf. 2.c)

² Concernant les étapes nationales, si le nombre de participants permet d'organiser un déplacement club, les conditions sont les mêmes que celles décrites en section 2).